

# COMMUNE DE SAN GAVINO DI TENDA

## Compte rendu de la séance ordinaire

du vendredi 15 avril 2016 à 18 h 00

**Présents :** TOMI Christian, BRAL Michèle, MORI Eric, SANTELLI Dominique, MORI Joseph Marie -

**Absents :** ROQUES Pierre, POISMANS Claude - **Représentés :** ROQUES Pierre par TOMI Christian, POISMANS Claude par MORI Eric

Secrétaire(s) de la séance: Michèle BRAL

Ordre du jour :

- **Vote du Compte Administratif 2015**
- **Vote du compte de Gestion 2015**
- **Vote de l'affectation du résultat de fonctionnement 2015**
- **Vote des quatre taxes Directes Locales pour l'année 2016**
- **Vote du budget Primitif 2016**
- **Questions diverses**

Délibérations du conseil :

### **Vote du Compte Administratif 2015**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de TOMI Christian délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2015** dressé par TOMI Christian après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	47 129.26			215 564.55	47 129.26	215 564.55
Opérations exercice	42 507.60	66 512.38	105 566.33	99 565.06	148 073.93	166 077.44
<b>Total</b>	<b>89 636.86</b>	<b>66 512.38</b>	<b>105 566.33</b>	<b>315 129.61</b>	<b>195 203.19</b>	<b>381 641.99</b>
Résultat de clôture	23 124.48			209 563.28		186 438.80
Restes à réaliser	25 455.49	46 393.14			25 455.49	46 393.14
<b>Total cumulé</b>	<b>48 579.97</b>	<b>46 393.14</b>		<b>209 563.28</b>	<b>25 455.49</b>	<b>232 831.94</b>
Résultat définitif	<b>2 186.83</b>			<b>209 563.28</b>		<b>207 376.45</b>

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

*Monsieur TOMI Christian, Maire est présent mais non votant.*

**NBRE DE VOTES EXPRIMES : 5**

**POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0**

## **Vote du compte de Gestion 2015**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de TOMI Christian

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice **2015** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2015**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2015**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*NBRE DE VOTES EXPRIMES : 7*

*POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0*

## **Vote de l'affectation du résultat de fonctionnement 2015**

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2015**
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2015**
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 209 563.28 €**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créateur)	215 564.55
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	206 079.55
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>DEFICIT</b>	<b>-6 001.27</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2015</b>	<b>209 563.28</b>
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2015</b>	<b>209 563.28</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. <b>compte 1068</b>	<b>2 186.83</b>
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	<b>207 376.45</b>
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2015</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

*NBRE DE VOTES EXPRIMES : 7*

*POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0*

### **Vote des quatre taxes Directes Locales pour l'année 2016**

Le Maire fait connaître que le taux des quatre taxes directes locales doit être déterminé avant le vote du budget primitif de l'année 2016.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- **de fixer** les quatre taxes comme suit :

	<b>TAUX (%)</b>	<b>BASES</b>	<b>PRODUIT</b>
<b>TH</b>	17,64	69 600	12 277
<b>TF B</b>	5,03	43 600	2 193
<b>TF NB</b>	31,10	0	0
<b>TP/CFE</b>	5,80	1 800	104
<b>Total</b>			<b>14 574</b>

*NBRE DE VOTES EXPRIMES : 7*

*POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0*

## Vote du budget Primitif 2016

Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal les projets de budget pour l'année 2016, dressé et appuyé des documents propres à les justifier, après le vote des quatre taxes locales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- **d'arrêter** le budget pour l'année 2016, celui-ci pouvant se résumer ainsi :

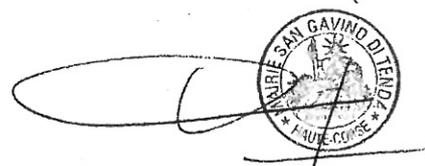
	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>FONCTIONNEMENT</u>	312 509.61	312 509.61
<u>INVESTISSEMENT</u>	245 641.38	245 641.38
Total	558 150.99	558 150.99

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 7

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

**Cette séance a été close à 20 heures et comporte CINQ (5) délibérations.**

Le Maire  
TOMI Christian



**Nombre de membres  
en exercice: 7**

**Séance du 15 avril 2016**

L'an deux mille seize et le quinze avril l'assemblée régulièrement convoquée le 11 avril 2016, s'est réunie sous la présidence de Christian TOMI

**Présents : 5**

**Sont présents:** Christian TOMI, Michèle BRAL, Eric MORI, Dominique SANTELLI, Joseph Marie MORI

**Votants: 7**

**Représentés:** Pierre ROQUES par Christian TOMI, Claude POISMANS par Eric MORI

**Absents:** ROQUES Pierre, POISMANS Claude

**Secrétaire de séance:** Michèle BRAL

**Vote du Compte Administratif 2015**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de TOMI Christian

délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2015** dressé par TOMI Christian après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	47 129.26			215 564.55	47 129.26	215 564.55
Opérations exercice	42 507.60	66 512.38	105 566.33	99 565.06	148 073.93	166 077.44
Total	89 636.86	66 512.38	105 566.33	315 129.61	195 203.19	381 641.99
Résultat de clôture	23 124.48			209 563.28		186 438.80
Restes à réaliser	25 455.49	46 393.14			25 455.49	46 393.14
Total cumulé	48 579.97	46 393.14		209 563.28	25 455.49	232 831.94
Résultat définitif	<b>2 186.83</b>			<b>209 563.28</b>		<b>207 376.45</b>

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

*Monsieur TOMI Christian, Maire est présent mais non votant.*

*POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE: 0*

## Vote du compte de Gestion 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de TOMI Christian

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice **2015** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2015**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2015**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE: 0 0*

## Vote de l'affectation du résultat de fonctionnement 2015

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2015**
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2015**
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 209 563.28 €**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	215 564.55
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	206 079.55
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>DEFICIT</b>	<b>-6 001.27</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2015</b>	<b>209 563.28</b>
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2015</b>	<b>209 563.28</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. <b>compte 1068</b>	<b>2 186.83</b>
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	<b>207 376.45</b>
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2015</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE: 0

### Vote des quatre taxes Directes Locales pour l'année 2016

Le Maire fait connaître que le taux des quatre taxes directes locales doit être déterminé avant le vote du budget primitif de l'année 2016.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- de fixer les quatre taxes comme suit :

	<b>TAUX (%)</b>	<b>BASES</b>	<b>PRODUIT</b>
<b>TH</b>	17,64	69 600	12 277
<b>TF B</b>	5,03	43 600	2 193
<b>TF NB</b>	31,10	0	0
<b>TP/CFE</b>	5,80	1 800	104
<b>Total</b>			<b>14 574</b>

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE: 0

## Vote du budget Primitif 2016

Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal les projets de budget pour l'année 2016, dressé et appuyé des documents propres à les justifier, après le vote des quatre taxes locales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- **d'arrêter** le budget pour l'année 2016, celui-ci pouvant se résumer ainsi :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>FONCTIONNEMENT</u>	312 509.61	312 509.61
<u>INVESTISSEMENT</u>	245 641.38	245 641.38
Total	558 150.99	558 150.99

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE: 0

**Cette séance a été close à 20 heures et comporte CINQ (5) délibérations.**

Le Maire  
TOMI Christian

